

Pour quels métiers ?

Après un BTS SIO option SISR

- Administrateur système et réseaux
- Technicien de maintenance informatique
- Technicien support

Après un BTS SIO option SLAM

- Développeur d'applications
- Webmestre
- Analyste programmeur

Comment s'inscrire ?

Pour postuler en BTS SIO, les candidats doivent s'inscrire et constituer leur dossier sur la plateforme de l'enseignement supérieur Parcoursup, à partir du mois de **janvier**

www.parcoursup.fr

Le recrutement est très ouvert, pourvu que l'on ait un **bac technologique** (STMG, SIG de préférence ou STI2D, SIN de préférence), **bac général** ou **bac professionnel** (SN).

Lycée Bellepierre

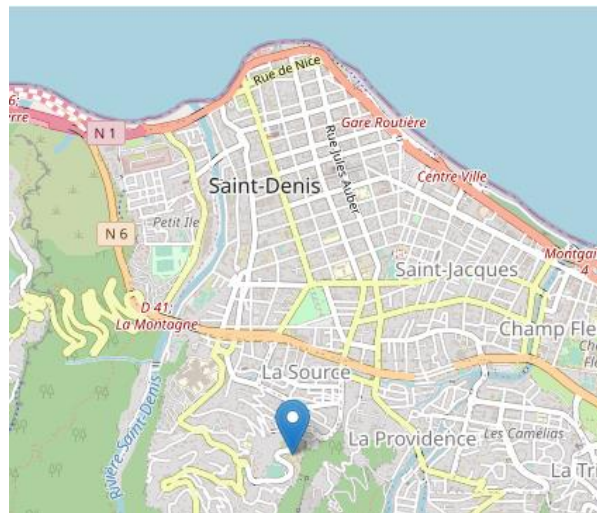


51 Boulevard Gaston Monnerville

97 400 Saint-Denis

Mail : ce.9741046u@ac-reunion.fr

Tél : 0262 90 73 00



académie
La Réunion
CFR académique



REGION REUNION
www.regionreunion.com



BTS SIO

Services Informatiques aux Organisations



Option SISR

Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux

Option SLAM

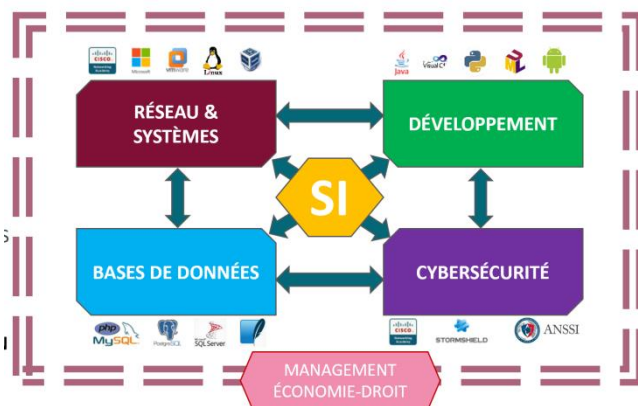
Solutions Logicielles et Applications Métiers



Présentation BTS SIO

Diplôme national de niveau Bac+2 en **informatique** de gestion.

" Une formation au numérique pour les métiers de demain "



Horaires :

Enseignements	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression	3 h	2 h
Expr. et com. en langue Anglaise	3 h	2 h
Mathématiques pour l'informatique	3 h	3 h
Cult. Éco. Juridique et Managériale	5 h	5 h
Support et mise à dispo des services informatiques	10 h / 4 h	2 h
SISR ou SLAM	- / 6 h	9 h
Cybersécurité des SI	4 h	4 h
Ateliers de professionnalisation	4 h	4 h

Deux OPTIONS au choix

S.I.S.R.

Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux

Réaliser et adapter des solutions d'infrastructure et assurer le fonctionnement des équipements :

- Installer et maintenir des serveurs ;
- Gérer des parcs matériels en réseau ;
- Assurer la disponibilité des équipements.



S.L.A.M.

Solutions Logicielles et Applications Métiers

Développer, adapter ou maintenir des solutions applicatives :

- Réaliser des sites internet dynamiques ;
- Concevoir et programmer des logiciels informatiques et applications mobiles ;
- Installer et maintenir des programmes.



Au lycée Bellepierre
Professionnalisation par la
pratique

2 modes de formations

Statut Scolaire

- 32h de cours obligatoires par semaine en première année ;
- 31h de cours obligatoires par semaine en deuxième année ;
- 10 à 12 semaines de stage professionnel.

Statut d'Apprenti

Partenariat avec le CFA Académique

- 1350 h de cours en centre de formation :
 - 21 à 22 semaines en première année ;
 - 17 à 18 semaines en deuxième année.



Après un BTS SIO

- Insertion dans la vie active ;
- Licences professionnelles (bac+3) ;
- Licence et master (de bac+3 à bac+5) ;
- Écoles d'informatiques et écoles d'ingénieurs (bac+3 à bac+5)